

Critères de durabilité pour un appel d'offres

Évaluation et sélection de fournisseurs écoresponsables

Introduction

1. La durabilité et la responsabilité environnementale sont une priorité pour l'Institut. Dans cette optique, celui-ci s'engage, dans la mesure du possible, à choisir des fournisseurs de biens et de services au niveau institutionnel qui partagent cette sensibilité en réduisant au minimum leur impact environnemental et en adoptant des pratiques commerciales éthiques, durables, responsables et transparentes. Cet engagement vise à réduire significativement l'empreinte écologique, à promouvoir des pratiques commerciales équitables et à garantir la viabilité à long terme des solutions proposées.
2. À cette fin, l'Institut a défini des critères à considérer lors de la sélection de fournisseurs tout en tenant compte du secteur d'activité, de la taille de l'entreprise, de sa localisation et de l'existence d'autres possibilités viables et compatibles avec les besoins opérationnels de l'Institut. Il convient de relever que, selon la localisation de l'entreprise, celle-ci peut déjà être soumise à une législation lui imposant le respect de normes environnementales et éthiques strictes permettant de garantir le respect des critères établis par l'Institut.
3. Outre la prise en compte des critères établis par l'Institut, ce dernier peut également tenir compte des éventuelles certifications et autres normes internationales (p. ex. LEED, Energy Star ou ISO) des entreprises en fonction du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise concernée. Une liste des certifications utilisées par l'Institut pour l'achat d'équipement informatique est annexée. À ce titre, il est utile de préciser que ces certifications peuvent s'avérer coûteuses et ne sont donc pas forcément adaptées aux petites entreprises.
4. L'Institut se référera enfin aux chartes et bonnes pratiques internes adoptées par les entreprises en question.

Critères environnementaux

Efficacité énergétique

- Consommation énergétique : Les solutions proposées doivent démontrer une consommation énergétique minimale.
- Gestion de l'énergie : Les solutions doivent intégrer des fonctionnalités qui optimisent l'usage de l'énergie, comme les modes veille et les technologies d'économie d'énergie.

- Production : Dans la mesure du possible et tenant compte des conditions mentionnées au point 2 de l'Introduction, les fournisseurs doivent pouvoir démontrer une transparence dans la traçabilité des matériaux et de l'énergie utilisés dans la chaîne de production.
- Les fournisseurs doivent idéalement tendre vers l'utilisation d'une énergie renouvelable et dans la mesure du possible faire preuve de leur souci d'efficacité énergétique en partageant leur bilan carbone.

Matériaux et recyclabilité

- Matériaux écoresponsables : Les matériaux utilisés pour la fabrication des solutions doivent être recyclables, renouvelables ou issus de sources durables.
- Programme de recyclage : Les fournisseurs doivent proposer des programmes complets de reprise et de recyclage des anciens équipements informatiques.
- Certification des matériaux : Les matériaux doivent avoir une certification de commerce équitable.

Réduction des déchets

- Minimisation des déchets : Les solutions doivent viser à réduire au minimum les déchets à toutes les étapes du cycle de vie des matériaux, de la production à la fin de vie.
- Analyse du cycle de vie (ACV) : Dans la mesure du possible, une évaluation complète de l'impact environnemental à chaque étape du cycle de vie doit être fournie.
- Emballages écoresponsables : Les fournisseurs doivent utiliser des matériaux d'emballage recyclés ou recyclables et réduire au minimum l'utilisation de plastique.

Critères sociaux

Conditions de travail

- Éthique de travail : Les fournisseurs doivent respecter la législation en matière de conditions de travail, en particulier les conventions collectives de travail qui pourraient s'appliquer et les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- Égalité et inclusion : l'égalité des sexes et la diversité doivent être promues au sein de l'entreprise et dans les chaînes d'approvisionnement.

Droits humains

- Respect des droits humains : Les fournisseurs doivent garantir qu'ils respectent les droits humains et qu'ils ne recourent pas au travail forcé ou au travail d'enfants.
- Responsabilité en faveur des droits humains : Afin de s'acquitter de leur responsabilité en matière de respect des droits humains, les entreprises doivent avoir en place des politiques et des procédures en rapport avec leur taille et leurs particularités, y compris l'engagement à travers leurs politiques de s'acquitter de leur responsabilité en matière de respect des droits humains ; une procédure de diligence raisonnable pour identifier leurs incidences sur les droits humains, prévenir ces incidences, en atténuer les effets et rendre compte de la manière dont elles y remédient ; et des procédures permettant de remédier à toutes les incidences

négatives sur les droits humains qu'elles peuvent avoir ou auxquelles elles contribuent.

- **Transparence** : Dans la mesure du possible, les entreprises doivent faire preuve de transparence sur leurs pratiques en matière de droits humains, le cas échéant, par le biais de rapports annuels ou indépendants.
- **Partenariats** : Les entreprises doivent garantir qu'elles n'ont pas de relations commerciales ou contractuelles majeures avec des forces armées responsables de crimes contre l'humanité et limiter leurs relations commerciales ou contractuelles avec des entreprises ou organisations qui ne respectent pas les droits humains.
- **Promotion de l'équilibre des genres et diversité**.

Critères économiques

Durabilité économique

- **Viabilité à long terme** : Les fournisseurs doivent démontrer une viabilité économique à long terme, avec des coûts totaux de possession (TCO) compétitifs et une maintenance facile.
- **Innovation et flexibilité** : Les fournisseurs doivent montrer une capacité à intégrer des innovations technologiques tout en restant flexible et adaptable aux changements futurs.

Coût et rentabilité

- **Investissement responsable** : Les fournisseurs doivent prouver que leurs solutions représentent un investissement responsable, avec un bon retour sur investissement (ROI), et respectent des principes d'investissement responsable, comme ceux définis par l'ONU ou des organisations similaires.
- **Prix compétitifs** : Les prix proposés doivent être compétitifs tout en respectant les normes de durabilité et de responsabilité sociale.

Critères de gouvernance

Transparence et responsabilité

- **Politiques de durabilité** : Dans la mesure du possible, les fournisseurs doivent disposer de politiques de durabilité clairement définies et publiées et/ou faire preuve d'un engagement dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), de la Global Reporting Initiative (GRI) ou autre.
- **Rapports et suivi** : Les entreprises doivent fournir des rapports réguliers sur leurs performances en matière de durabilité et de responsabilité sociale.

Engagement et conformité

- **Engagement envers leurs parties prenantes** : Les fournisseurs doivent démontrer un engagement actif envers leurs parties prenantes, y compris leurs employé·es, leurs client·es et la communauté.
- **Conformité légale** : Les fournisseurs doivent respecter strictement les réglementations et les lois en vigueur qui leur sont applicables, en particulier dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques.

Annexe :

Liste des certifications utilisées par l'Institut pour l'achat d'équipement informatique :

Designation	Type	Ref	Remarque
Certification EPEAT Gold	Ordinateur, écran	https://globalelectronicscouncil.org/fr/updated-epeat-criteria/	
Certification Blue Angel	Imprimante	https://www.blauer-engel.de/en	
Swico Recycling	Tous les appareils	https://www.swico.ch/fr/recyclage/	
TCO Certified	All devices	https://tcocertified.com/fr/	En cours d'évaluation

Autres certifications intégrées dans les appels d'offre (dans la mesure du possible, l'Institut vérifiera que les prestataires répondent à celles-ci) :

Type de critères	Sous-type	Certifications
Environnement	Consommation énergétique	Energy Star, ISO50001, LEED, Cradle to Cradle, WaterSense
Environnement	Gestion énergétique	Les fournisseurs doivent utiliser des énergies renouvelables dans leurs opérations, en visant des objectifs clairs de neutralité carbone. Les solutions doivent intégrer des fonctionnalités qui optimisent l'usage de l'énergie, comme les modes veille et les technologies d'économie d'énergie
Environnement	Matériaux	Certification des matériaux
Social	Conditions de travail	Normes internationales de travail, y compris les conventions de l'Organisation internationale du travail ; SA8000 ; IS2600